



L'INITIATIVE FAIR-À ÉGALITÉ ! : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS PAR LE BIAIS DE LA REDEVABILITÉ FISCALE

Oxfam en Ouganda : une fiscalité juste grâce à un plaidoyer basé sur des données probantes et une citoyenneté active

Centre de connaissance sur la
gouvernance et la citoyenneté



OXFAM

L'INITIATIVE FAIR-À ÉGALITÉ ! : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS PAR LE BIAIS DE LA REDEVABILITÉ FISCALE

OXFAM EN OUGANDA : UNE FISCALITÉ JUSTE GRÂCE À UN PLAIDOYER BASÉ SUR DES DONNÉES PROBANTES ET UNE CITOYENNETÉ ACTIVE

INTRODUCTION

Oxfam en Ouganda collabore avec des organisations de la société civile (OSC) afin de faire entendre les voix et les besoins des citoyens et citoyennes sur la question du système fiscal, qui détermine les impôts et les dépenses publiques. Dans son programme de **financement pour le développement**, Oxfam fait la promotion de la justice fiscale comme outil de lutte contre les inégalités dans le pays et donne aux citoyennes et citoyens les moyens d'exercer leurs droits en se mobilisant activement face aux détenteurs/trices de pouvoir. Les citoyennes et citoyens se mobilisent sur les questions de collecte des recettes publiques (impôts) et de dépenses sociales dans la santé, l'éducation, le développement social et l'agriculture. Elles/ils cherchent à obtenir une plus grande redevabilité dans la gestion des finances publiques. La présente étude de cas illustre le pouvoir d'une action rapide et coordonnée, soutenue par un groupe important de citoyennes et citoyens, pour changer les politiques fiscales régressives. Elle montre par ailleurs comment la participation citoyenne aide à améliorer la gestion des finances publiques, à la fois aux niveaux local et national.

CONTEXTE

La population ougandaise connaît une croissance rapide, avec une moyenne de six enfants par famille. Près de 70 % de la population a moins de 25 ans¹. Il est difficile pour les jeunes d'accéder à l'éducation : la plupart ne finira pas le cycle primaire et les difficultés s'accroissent à l'heure de trouver un emploi. La majorité de la population vit dans des zones rurales et 85 % dépendent de l'agriculture (de subsistance). Dans un tel contexte, les inégalités augmentent dans le pays avec les 10 % les plus aisés de la population gagnant 35 % du revenu national tandis que 2,5 % de ce revenu seulement revient aux 10 % les plus pauvres². En outre, le système fiscal régressif aggrave la situation. Ce sont les personnes aux revenus les plus faibles qui portent le fardeau fiscal alors qu'un-e



Ougandais-e moyen-ne a de plus en plus de mal à gagner sa vie et à accéder aux services de santé et d'éducation.

Face à cette dure réalité, la population aspire à accéder plus facilement à des services publics de meilleure qualité. Les Ougandais-es ont de plus en plus envie d'exercer leur droit à prendre part aux processus politiques qui influent sur leur vie tels que les processus qui définissent la fiscalité et les dépenses publiques. Elles/ils réclament plus de transparence et de redevabilité dans la fourniture des services publics. Les citoyens-ne-s et les acteurs/trices de la société civile qui sont concerné-e-s par la gouvernance, la constitution et la réforme électorale surveillent les restrictions sur l'espace qui leur est disponible pour évoquer ces questions. Les journalistes et les OSC sont par exemple concerné-e-s par ces restrictions qui incluent un cadre légal doté de règles restrictives applicables à des libertés de base telles que la liberté d'association et de réunion. L'espace dans lequel les citoyen-ne-s peuvent exprimer leur avis critique se rétrécit peu à peu sur plusieurs niveaux, bien qu'il y ait un **peu plus d'espace** pour discuter du budget national.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN OUGANDA

Pour bien comprendre le **système de gestion des finances publiques ougandais** et afin d'opérer un travail d'influence efficace, il faut avant tout se pencher sur la situation économique actuelle du pays. Malgré les efforts du Gouvernement ougandais depuis les années 1990 pour augmenter sa base de revenus (recettes) par le biais de la fiscalité, les dépenses publiques continuent de dépasser les revenus. On s'attend à ce que le déficit fiscal du pays augmente pour atteindre 8,7 % du PIB en 2020, contre 5,8 % à l'heure actuelle³. Les dépenses totales du pays sont passées de 5,3 milliards de dollars pendant l'année fiscale 2014/2015 à 6,9 milliards de dollars en 2018/2019.

Toutefois, l'espace fiscal du Gouvernement pour investir dans les secteurs sociaux clés se rétrécit en raison de plusieurs facteurs. En particulier, le Gouvernement favorise certains secteurs comme les infrastructures et la sécurité ou voit les coûts du service de la dette augmenter (jusqu'à 25,1 % en 2019/2020)⁴. Le fardeau de plus en plus lourd de la dette est dû aux intérêts que l'Ouganda doit payer sur le stock restant de titres et de prêts que le pays a obtenus auprès d'institutions financières internationales telles que la Banque mondiale ou la Banque africaine de développement pour gérer son **budget toujours plus déficitaire**. À l'heure actuelle, la dette publique équivaut à 41,5 % du PIB et l'on s'attend à ce qu'elle atteigne un pic d'environ 49 % en 2021⁵. Cette situation entraîne un cycle perpétuel d'augmentation du déficit, avec un nombre grandissant de prêts destinés à le réduire.

Le Gouvernement ougandais déploie une stratégie propre à la gestion des fonds publics (l'argent qui rentre, qui sort, la fiscalité et les dépenses) comprenant les objectifs suivants :



ENCADRÉ 1. QU'EST-CE QUE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES ?

La gestion des finances publiques est une série de lois, de règles, de systèmes et de procédures que les gouvernements (à la fois aux niveaux national et sous-national) utilisent pour mobiliser des revenus, allouer les fonds publics, affecter des dépenses publiques, rendre compte de la gestion de fonds et faire des audits. Il s'agit essentiellement de gérer les ressources publiques de manière efficace, rationnelle et transparente tout en rendant des comptes aux citoyen-ne-s.

- **L'allocation stratégique des ressources** : allouer les ressources selon des priorités définies à partir du « Second plan national de développement »⁶.
- **Le contrôle** des revenus, des dépenses et de la dette publique.
- **L'efficacité opérationnelle** : maximiser la rentabilité par rapport aux coûts ainsi que le rapport qualité-prix.
- **La transparence** : mettre en œuvre toutes les activités dans la plus grande transparence.
- **La redevabilité** : tenir toutes les parties prenantes responsables de leurs actions lorsqu'elles gèrent les ressources publiques.

Oxfam en Ouganda et ses partenaires œuvrent à obtenir plus de transparence et de redevabilité sur les deux niveaux du système fiscal, à savoir les impôts et les dépenses publiques. Cette étude de cas est centrée sur les impôts et les dépenses publiques et démontre le pouvoir d'une action rapide et coordonnée, soutenue par un groupe important de citoyennes et citoyens, pour changer les politiques fiscales régressives et réclamer une augmentation des dépenses publiques dans des secteurs sociaux clés en faisant preuve de redevabilité. Elle montre par ailleurs comment la participation citoyenne aide à améliorer la gestion des finances publiques, à la fois aux niveaux local et national.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS PAR LE BIAIS D'UNE FISCALITÉ JUSTE

Oxfam en Ouganda collabore avec l'organisation partenaire Southern and Eastern African Trade Information and Negotiations Institute (SEATINI) sur le Fair Tax Monitor (FTM) depuis 2014⁷. Le FTM est un outil de recherche que la société civile peut utiliser pour révéler les principaux goulots d'étranglement du système fiscal d'un pays. Cela passe par l'évaluation des qualités redistributives du système et donne lieu à des recommandations pour parvenir à un changement⁸. Un système fiscal juste est l'un des moyens les plus efficaces pour réduire les inégalités au sein d'un pays.

Les résultats de la dernière étude du FTM (2018) indiquent que le Gouvernement ougandais met davantage l'accent sur

l'efficacité de la collecte de l'impôt que sur les principes d'équité et de progressivité⁹. Toutefois, en dépit de cette emphase sur la collecte de l'impôt, le pays perd des revenus en raison d'incitations et d'exemptions fiscales à hauteur de 16 % des recettes fiscales totales (presque l'équivalent du budget national pour l'agriculture).

Le rapport de 2018 du FTM montre également que le système est principalement régressif (représentant une charge plus lourde pour les plus pauvres) et qu'il dépend des impôts indirects, qui représentent 68 % des recettes fiscales. Les Ougandais-e-s vivant dans la pauvreté dépensent une plus grande partie de leurs revenus dans les biens de première nécessité que les groupes les plus riches. Par conséquent, les impôts indirects les privent d'une plus grande part de leurs revenus. Pour les femmes, la TVA est régressive en raison des rôles de genre qui font des femmes les principales aidantes, assumant la responsabilité d'acheter les courses, les médicaments et autres biens et services pour le ménage. À titre d'exemple, la TVA augmente le prix de l'eau et de l'électricité, ayant pour effet de déplacer le fardeau fiscal vers les femmes. En d'autres termes, de tels impôts exacerbent les inégalités de genre et économiques en Ouganda.

Le FTM procure à SEATINI et Oxfam en Ouganda une solide crédibilité à la table des débats nationaux sur la fiscalité. Les données fournies par le FTM sont autant de preuves essentielles pour défendre une fiscalité plus juste. Elles sont également utilisées pour mobiliser les décideurs/euses politiques et député-e-s sur le sujet. À l'instar d'Oxfam et de SEATINI, d'autres membres du réseau Tax Justice Alliance Uganda (TJAU)¹⁰ utilisent les données probantes fournies par le rapport du FTM pour formuler leurs propres positions sur les recettes fiscales annuelles et le budget national.

En plus d'avoir ouvert le dialogue avec le Parlement, la société civile a mis la question de la fiscalité juste à l'ordre du jour pour les citoyennes et citoyens. Oxfam en Ouganda et ses partenaires ont œuvré à la sensibilisation du public à l'aide de diverses campagnes depuis 2016. Ils ont commencé par une campagne pointant du doigt le caractère injuste de la loi permettant aux député-e-s de ne pas payer d'impôts sur une partie de leur revenu. Il est essentiel que les citoyen-ne-s s'aperçoivent qu'elles/ils paient à la fois des impôts directs et indirects qui les lient avec l'État par un contrat social. Ce contrat donne aux citoyen-ne-s le droit de demander des services publics en échange et de demander au gouvernement de rendre des comptes en matière de fiscalité juste et de réduction des inégalités.

COMMENT LA TAXE SUR LE MOBILE MONEY A DÉCLENCHÉ LA PARTICIPATION CITOYENNE

Les actions publiques ont accru le niveau de sensibilisation citoyenne avec le temps, ce qui est apparu avec évidence en juillet 2018 lorsque des citoyennes et citoyens sont

L'INITIATIVE FAIR-À ÉGALITÉ ! : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS PAR LE BIAIS DE LA REDEVABILITÉ FISCALE

OXFAM EN OUGANDA : UNE FISCALITÉ JUSTE GRÂCE À UN PLAIDOYER BASÉ SUR DES DONNÉES PROBANTES ET UNE CITOYENNETÉ ACTIVE

ENCADRÉ 2. COMMENT LA TAXE SUR LE MOBILE MONEY A PRIVÉ LES PLUS PAUVRES EN OUGANDA D'UNE PART DE LEURS REVENUS

Atim Grace Okor, une paysanne dans l'est de l'Ouganda, a économisé juste assez d'argent (environ 45 000 USh / 12,10 USD) pour payer les frais médicaux de son fils, qui avait été admis dans un centre de santé privé du district de Serere après avoir contracté le paludisme. Les combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine pour traiter le paludisme coûtent entre 5,40 \$ et 12 \$ en moyenne en Ouganda. Cependant, 40 % de la population vit avec moins de 1 \$ par jour. Beaucoup de citoyen-ne-s se sont rabattu-e-s vers des centres de santé privés car la plupart des centres publics manquent de médicaments.

Atim avait déposé l'argent sur son compte mobile via une plate-forme de mobile money. Cependant, le transfert a été soumis à la taxe de 1 %, soit 450 shillings ougandais, lui laissant un total de 44 550 shillings ougandais sur son compte. Elle a ensuite transféré l'argent vers le compte mobile du centre de santé, sur lequel une autre taxe de 1 % a été appliquée, en plus des frais de transferts de 1 000 shillings ougandais imposés par l'entreprise de mobile money. Il lui restait après cela 43 104,50 shillings ougandais. Le centre de santé a ensuite initié le paiement de ses honoraires, ce qui signifiait retirer l'argent du compte mobile et entraîner une autre taxe de 1 %, soit des frais de retrait de 8 shillings ougandais. Après toutes ces déductions, les 45 000 shillings ougandais d'Atim furent réduits à 42 665,20 (environ 11,40 dollars), ce qui ne suffisait pas pour payer l'intégralité de la facture s'élevant à 44 000 shillings ougandais.

Cette situation illustre parfaitement le poids disproportionné des taxes régressives sur les revenus les plus faibles. Elle montre également comment ces taxes réduisent leur revenu disponible et augmentent les paiements directs pour des services publics comme la santé.

descendu-e-s dans la rue pour réclamer une fiscalité juste. Il s'agissait là d'une réponse directe à la nouvelle loi fiscale introduite par le Gouvernement : la taxe sur le mobile money.

La couverture mobile en Ouganda est élevée, avec plus de la moitié de la population possédant un téléphone portable. Ce chiffre connaît une croissance continue, plus rapide dans les zones rurales que les zones urbaines. Depuis 2009, il est possible en Ouganda de transférer de l'argent à partir de son téléphone portable, ce qui facilite le transfert d'argent à travers le pays ainsi que le paiement des factures. Ce service aide également les petites entreprises à organiser leurs paiements. Cela a généré une forte activité économique étant donné qu'auparavant, peu de banques ou autres fournisseurs de services financiers garantissaient une couverture nationale. Le transfert d'argent par téléphone portable s'est rapidement intégré au quotidien des Ougandais-es.

Face à sa situation financière précaire, le Gouvernement national a voulu augmenter la mobilisation des revenus intérieurs. Les transferts d'argent par téléphone portable étant un service répandu, le ministre des Finances, de la planification et du développement économique a trouvé en ce dernier l'excellente opportunité d'augmenter les revenus fiscaux. En juillet 2018, la taxe sur le mobile money a été introduite. Quel que soit le montant déposé sur un compte mobile, une taxe de 1 % est appliquée. Vient s'ajouter à cela une taxe de 1 % sur l'argent transféré vers un autre compte puis 1 % supplémentaire sur l'argent collecté ou retiré à partir d'un compte mobile.

Lorsqu'elles ont pris connaissance du projet de loi, les OSC ont immédiatement pris conscience de l'impact qu'elle

aurait sur la vie des personnes à travers le pays ainsi que sur leur activité économique. Elles ont organisé une réponse coordonnée en avril 2018 et ont élaboré une position politique commune. Cette démarche soulignait la probabilité d'un impact négatif et suggérait d'autres voies pour la mobilisation des revenus (notamment en examinant l'évasion fiscale et la perte occasionnée par les exemptions fiscales) qui permettraient de collecter davantage de revenus que la taxe sur le mobile money. Le Civil Society





Budget Advocacy Group (CSBAG)¹¹, SEATINI, entre autres OSC rassemblées sous le réseau TJAU, ont contacté des député-e-s à propos de cette loi ainsi que les médias. Elles leur ont fait part de leurs inquiétudes concernant les conséquences de la taxe, en particulier sur les revenus les plus faibles et sur les personnes qui transfèrent de petits montants, tout en appelant les député-e-s à ne pas soutenir cette loi. Cependant, la majorité des député-e-s ont voté en faveur de cette loi et la taxe sur le mobile money est entrée en vigueur le 1er juillet 2018.

La nouvelle loi a provoqué un tollé immédiat auprès du public pour son impact disproportionné sur les revenus des plus pauvres. Plusieurs OSC, aux côtés de journalistes d'investigation, d'étudiant-e-s et d'autres groupes citoyens, dont des associations de vendeurs/euses de mobile money, ont décidé de descendre dans la rue. Ils ont organisé de nombreuses manifestations dans le pays, à la fois dans des zones rurales et urbaines, en rassemblant le public contre cette taxe. L'État a répondu par des mesures sévères et beaucoup de personnes ont été arrêtées ou battues par la police. Certaines manifestations ont été écourtées par la violence de l'État. Cependant, le 19 juillet, après une seconde vague d'actions et de campagnes citoyennes, le Gouvernement a renvoyé la loi fiscale au parlement pour amendement, réduisant le prélèvement à 0,5 % pour tout retrait d'argent depuis un compte mobile et mettant fin aux taxes sur le dépôt et le transfert d'argent vers un autre compte mobile.

QUELLE FÛT LE MEILLEUR ATOUT DE CETTE LUTTE POUR UNE FISCALITÉ JUSTE ?

L'amendement de la taxe sur le mobile money montre que faire pression sur le gouvernement en agissant à la fois dans l'ombre et en public peut être efficace. La coalition d'acteurs/trices luttant contre cette taxe injuste représentait un groupe varié de citoyennes et de citoyens. La coalition est parvenue à faire entendre leur voix concernant leurs inquiétudes et leurs besoins.

Grâce à leur collaboration et au partage d'informations, les OSC ont pu renforcer leur position. En ralliant leurs forces, elles ont réussi à diffuser les mêmes messages par le biais de stratégies différentes, telles que des examens techniques, des notes d'orientation politique, des réunions de lobby avec des député-e-s, le partage d'informations sur d'autres sources de financement, la mobilisation des médias et l'organisation de conférences de presse et de campagnes.

La société civile s'est appuyée sur sa longue expérience de lutte pour une fiscalité juste afin d'ouvrir le dialogue avec les député-e-s bien avant l'introduction de la première loi fiscale sur le mobile money. Grâce à une campagne de sensibilisation continue, un nombre grandissant de personnes se sont aperçues des effets négatifs que la taxe aurait sur leur quotidien. Le message des OSC a été renforcé par le fait qu'elles ont maîtrisé le sujet dès le départ. Elles ont aussi renforcé leur crédibilité en continuant de s'exprimer sur le sujet après que la loi a été votée au Parlement.

L'INITIATIVE FAIR-À ÉGALITÉ ! : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS PAR LE BIAIS DE LA REDEVABILITÉ FISCALE

OXFAM EN OUGANDA : UNE FISCALITÉ JUSTE GRÂCE À UN PLAIDOYER BASÉ SUR DES DONNÉES PROBANTES ET UNE CITOYENNETÉ ACTIVE



LE TRAVAIL D'INFLUENCE AU NIVEAU INTERNATIONAL POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS NATIONALES

En plus de leurs efforts visant à lutter en faveur d'une fiscalité juste en Ouganda, Oxfam et ses partenaires cherchent à réduire les inégalités en soutenant les dépenses publiques progressives. Cela signifie renforcer les liens entre les citoyen-ne-s et l'État et garantir que les besoins et les intérêts des citoyen-ne-s sont pris en compte dans la planification du budget national et les procédures d'exécution ainsi que dans la mise en œuvre d'autres réformes liées à la gestion des finances publiques.

Comme souligné plus haut, le déficit croissant du pays constitue un frein majeur pour l'espace fiscal et les dépenses dans le secteur social. Oxfam continue à promouvoir des prêts extérieurs et intérieurs durables, étant donné que l'ampleur de la dette actuelle de l'Ouganda réduit l'espace fiscal pour investir dans les secteurs sociaux. La dette est un problème de taille qu'il faut résoudre pour que la pauvreté et les inégalités soient réduites dans le pays.

Le déficit croissant pousse également le Gouvernement à emprunter auprès d'institutions financières internationales telles que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et des institutions financières asiatiques. Ces institutions prêtent de l'argent sous certaines conditions ayant des répercussions sur les résultats du développement de secteurs prioritaires en Ouganda comme la santé, l'éducation et l'agriculture.

En ayant conscience de l'influence des institutions financières internationales sur le secteur public en Ouganda, Oxfam et ses partenaires essaient non seulement d'influencer le Gouvernement national mais aussi de relayer leur message jusque Washington DC, où se trouvent les sièges de la Banque mondiale et du FMI. Leur première visite dans le cadre du projet « Strategic Partnership Finance for Development » (financement de partenariat stratégique pour le développement) a eu lieu en 2017, lorsqu'Oxfam et CSBAG ont pris part à une session politique sur « les réformes de la gestion des finances publiques qui fonctionnent : le point de vue citoyen ». À cette occasion, les organisations ont notamment échangé sur comment les citoyen-ne-s et la société civile pourraient participer au développement et à la mise en œuvre des procédures de réforme de la gestion des finances publiques. L'un des objectifs visés était d'opérer une forte influence sur le bureau du FMI en Ouganda, qui jusqu'alors n'avait jamais échangé avec la société civile de manière structurée.

Depuis, Oxfam en Ouganda et ses partenaires se sont rendus au siège du FMI à Washington DC une fois par an et ont abordé des points de politique fiscale clés de façon structurée. Ils ont désormais également un accès au bureau local du FMI en Ouganda et ont opéré une pression constante pour une approche plus inclusive en matière de gestion des finances publiques. Les organisations appellent expressément le FMI à fonder ses analyses des évolutions économiques non seulement sur des perspectives macro-



économiques mais également sur les inégalités et leurs répercussions sur les résultats en matière de développement. Le groupe CSBAG a partagé des expériences fructueuses de réformes de la gestion des finances publiques, qui fonctionnent pour les citoyen-ne-s. SEATINI-Uganda a quant à elle partagé des exemples illustrant le rôle des citoyen-ne-s dans la promotion de la mobilisation des revenus intérieurs et de politiques fiscales transparentes. La plus grande réussite de cette action auprès des institutions financières internationales telles que le FMI est la mise en place d'une coopération structurée entre les OSC et les citoyen-ne-s d'un côté, et les institutions financières internationales et gouvernements de l'autre, sur le développement et la mise en place de réformes de la gestion des finances publiques.

QUEL A ÉTÉ L'IMPACT DES EFFORTS DES CITOYEN-NE-S, DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET D'OXFAM EN OUGANDA ?

Grâce à des manifestations à grande échelle, à l'engagement continu des OSC ainsi qu'à la couverture médiatique critique, la loi fiscale sur le mobile money a été amendée, éliminant ainsi la taxe de 1 % sur les dépôts et les

transferts d'argent et réduisant la taxe sur les retraits de 1 % à 0,5 %. Cependant, bien que la situation se soit améliorée, la taxe sur le mobile money demeure un impôt régressif ; un lourd fardeau pour les petites activités économiques dans le pays. En Ouganda, la société civile continue de défendre l'abolition de la taxe, même si cela a été rejeté pour le projet de loi finances de 2019/2020.

Après leur visite au FMI et à la Banque mondiale, les acteurs/trices de la société civile ont obtenu le renouvellement de l'engagement des deux institutions à travailler avec la société civile ougandaise afin de promouvoir des systèmes fiscaux justes. Les institutions s'engagent par ailleurs à soutenir la société civile et les citoyen-ne-s dans leur action pour plus de transparence et de redevabilité au sein des procédures budgétaires et fiscales. Cet engagement a été confirmé par le chef du cabinet en charge de la fiscalité au sein du ministère des Finances ougandais, Moses Kaggwa, qui a promis que le Gouvernement collaborerait avec la société civile à la promotion d'une fiscalité juste et qu'il l'inclurait dans la mise en œuvre des réformes relatives à la gestion des finances publiques.

QUE POUVONS-NOUS RETENIR DU TRAVAIL ACCOMPLI ?

- **Il est essentiel de construire une base solide de données probantes :** Oxfam et ses partenaires travaillent sur le Fair Tax Monitor et sur des études fiscales depuis de nombreuses années, générant des données solides et des preuves opportunes utilisées par d'autres acteurs/trices de la société civile ainsi que par le Gouvernement lui-même. Grâce à cela, la société civile jouit d'une plus grande crédibilité et a voix au chapitre en ce qui concerne le développement et la mise en œuvre de politiques fiscales et de dépenses publiques garantissant la redevabilité en Ouganda.
- **Travailler en coalition est un élément décisif :** La campagne publique contre la taxe sur le mobile money a sensibilisé de nombreuses personnes parce qu'elle était partagée entre plusieurs acteurs/trices issu-e-s de différents secteurs et domaines de travail. Oxfam et ses partenaires ont non seulement agi ensemble pour mobiliser d'autres acteurs/trices de la société civile, mais ils ont également impliqué des étudiant-e-s, des journalistes d'investigation, des associations de vendeurs/euses de mobile money afin d'être plus fort-e-s, ensemble, face à cette nouvelle taxe régressive.
- **Il est important d'influencer non seulement les politiques gouvernementales, mais aussi les institutions financières internationales qui ont une influence sur ces politiques :**

Pour Oxfam, cela s'est traduit par présenter les objectifs des OSC nationales et des citoyen-ne-s aux sièges du FMI à Washington DC et faire pression pour une coopération structurée entre la société civile et le FMI en Ouganda. Oxfam et d'autres OSC dans le pays ont désormais régulièrement la possibilité de partager leurs perspectives sociales et de rappeler au FMI en Ouganda d'intégrer la perspective des inégalités dans les analyses économiques techniques qu'il réalise.

- **Les campagnes menées par les citoyen-ne-s peuvent ouvrir et étendre l'espace de débat sur la politique fiscale :** Les campagnes citoyennes amplifient le pouvoir des citoyen-ne-s luttant pour des réformes en faveur de politiques fiscales justes. Les campagnes ont plus d'impact si elles sont accompagnées de recherches, de données probantes et d'un travail de sensibilisation en temps opportun. Il est crucial de veiller à ce que les citoyen-ne-s aient connaissance de leurs droits pour qu'ils les fassent valoir et demandent à leur gouvernement de rendre des comptes.
- **Relier les niveaux local, régional et mondial porte ses fruits :** Oxfam et ses partenaires en Ouganda ont uni leurs forces pour mieux coopérer avec les institutions financières internationales. Les partenaires ont pu profiter des réseaux, des relations et des consignes techniques d'Oxfam issus d'autres contextes.

© Oxfam International, mars 2020

Pour plus d'informations, veuillez contacter les auteur-e-s :
ROSELIE SCHONEWILLE
Roselie.Schonewille@oxfamnovib.nl

JOSEPH OLWENYI
Joseph.olwenyi@oxfam.org

À PROPOS DE CETTE ÉTUDE DE CAS

Cette étude de cas fait partie d'une série de travaux d'Oxfam sur la justice fiscale dans le monde. Elle vient s'ajouter au **Global Track Record on Fiscal Justice** (2016) et fournit une mise à jour détaillée du travail d'Oxfam et de ses partenaires sur la justice fiscale et les inégalités dans plusieurs pays.

Le programme F.A.I.R.-EIU d'Oxfam vise à donner aux citoyen-ne-s les moyens de lutter contre les inégalités de pouvoir et d'influence, pour des systèmes fiscaux plus progressifs, pour que les gouvernements mettent en place des politiques fiscales et de dépenses publiques qui profitent à la majorité et non à une minorité. Ce programme relie le travail d'Oxfam et de ses partenaires dans plus de 40 pays.

En Ouganda, ce travail reçoit le soutien du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas et Sida (Agence suédoise de développement et coopération internationale).

NOTES

- ¹ World Population Review. (2020). *Uganda Population 2020*. <http://worldpopulationreview.com/countries/uganda-population>
- ² Oxfam. (2016). *Who is Growing? Ending Inequality in Uganda*. https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/file_attachments/oxfam_in_uganda_inequality_report_compressed.pdf
- ³ Discours sur le budget national, pour l'année fiscale 2019/2020 du ministre des Finances, de la planification et du développement économique.
- ⁴ <https://www.pwc.com/ug/en/assets/pdf/budget-bulletin-19-2020-ug.pdf>
- ⁵ Fonds monétaire international (FMI). (2019). Rapport sur l'Ouganda, article 4.
- ⁶ Second National Development Plan : <http://npa.go.ug/wp-content/uploads/NDPII-Final.pdf>
- ⁷ <https://maketaxfair.net/ftm/>
- ⁸ Le FTM évalue également le système fiscal selon la suffisance des revenus, les exemptions fiscales, l'efficacité de l'administration fiscale, les priorités des gouvernements en termes de dépenses publiques et selon la transparence et la redevabilité opérées au sein du système.
- ⁹ Étude du Fair Tax Monitor, Ouganda, octobre 2018. <https://maketaxfair.net/assets/Fair-Tax-Monitor-Uganda-Report-2.pdf>
- ¹⁰ TJAU. <https://www.tjau.or.ug/index.php/about-us/who-we-are#>
- ¹¹ CSBAG. <https://csbag.org/>.

PHOTOS

Page 1 : Une manifestation dans les rues de Soroti, dans la région Est de l'Ouganda, le 21 janvier 2019, pendant une semaine d'action citoyenne contre les inégalités dans le cadre de la campagne d'Oxfam sur le Forum de Davos.

Photo : Emmanuel Museruka

Page 2 : Une rue typique à Kampala illustrant l'activité économique locale. Photo : Emmanuel Museruka

Page 4 : Clare Atukunda, représentante en mobile money, vend du crédit à Kamwokya, dans le district de Kampala.

Photo : Emmanuel Museruka

Page 5 : Sarah Tebesigwa est à la tête d'une petite entreprise, qui a été durement touchée par la taxe sur le mobile money.

Photo : Emmanuel Museruka

Page 6 : Jane Nalunga de SEATINI Ouganda (assise, troisième personne en partant de la droite) s'adresse aux participant-e-s d'une session de haut niveau sur la politique fiscale pendant les réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale à Washington DC en avril 2019. Photo : Joseph Olwenyi.



OXFAM